

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° II-746

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances, M. Le Fur,  
Mme Dalloz, Mme Grosskost, M. Hetzel et Mme Louwagie

**ARTICLE 38**

I. – Compléter l’alinéa 287 par les mots :

« , pour celles correspondant à des droits excédant une durée de dix jours ; »

II. – Compléter cet article par l’alinéa suivant :

« III. – La perte de recettes pour l’État résultant du C du II est compensée à due concurrence par la création d’une taxe additionnelle aux droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.